

DAMPIERRE-LES-BOIS



Info- **EXPRESS**

N° 190 - MARS 2015



ÉDITO

Le Conseil municipal en action

Au cours de la dernière séance du Conseil municipal, les élus avaient à se prononcer sur l'adoption du compte administratif qui marquait la première année de mandat de l'équipe en place depuis mars 2014. Ce compte administratif, voté à l'unanimité, dégage un solde de 324 276,95 € après la prise en compte des restes à réaliser en investissement.

Ce résultat positif est le fruit d'une maîtrise rigoureuse des dépenses de fonctionnement, comme nous l'avions annoncé en début de mandat. Si la mise en place des nouveaux rythmes scolaires génère des dépenses supplémentaires, nous recherchons des pistes d'économie sur d'autres postes budgétaires comme les consommations d'énergie ou la réalisation de travaux en régie...

Cette maîtrise des dépenses de fonctionnement permet au Conseil municipal de développer le village sans augmenter les taux d'imposition locale. Au cours de la même séance, le Conseil municipal s'est prononcé favorablement sur le lancement des grands projets qui devraient débiter dans les prochains mois et se poursuivre sur les années à venir. Je citerai les aménagements de sécurité sur le secteur du Gros Pré, l'extension de l'école maternelle, le transfert des ateliers municipaux rue des Rochers, le réaménagement des locaux actuels ainsi que l'urbanisation du secteur de la Combe Saint-Laurent.

Nous reviendrons régulièrement sur ces grands projets d'intérêt général et sur leur état d'avancement dans nos prochaines éditions.

Marc TIROLE

ACTUALITÉ

Chœur au Temple



Une belle soirée offerte par le Chœur du Grammont.

Une centaine de personnes sont venues écouter l'ensemble beaucourtois du Chœur du Grammont le 7 mars, dans le magnifique et chaleureux cadre du Temple. Les choristes ont donné un large aperçu de leur talent mais également de l'éclectisme de leur répertoire, avec un programme varié de nature à combler tous les amateurs. On est ainsi passé de Serge Gainsbourg à Jacques Offenbach, de Yannick Noah à Maxime Le Forestier, de Charles Aznavour à Franz Schubert...

Rappelons que cette soirée, organisée par la paroisse protestante, s'inscrivait dans le cadre de la restauration de l'orgue du Temple, les paroissiens ayant engagé, avec le concours de la Fondation du Patrimoine, la rénovation de ce précieux témoin du passé. Si l'entrée du concert était gratuite, les organisateurs comptaient sur la générosité des spectateurs pour recueillir les dons nécessaires à leur entreprise.

Il est d'ailleurs toujours possible de participer au projet en envoyant un chèque à la Fondation du Patrimoine (BP 1239, 25004 Besançon Cedex) ou sur le site internet www.fondation-patrimoine.org/30291

Directeur de la publication : Marc TIROLE - Responsable de la rédaction : Daniel LEHMANN
Rédaction et conception : ALINEA DAMPIERRE-LES-BOIS - 06.80.85.78.66
Impression ESTIMPRIM
MAIRIE - Tél : 03.81.93.01.18 - Ouverture lundi, mercredi, vendredi de 8h30 à 12h
et de 14h30 à 18h, mardi de 14h30 à 18h, jeudi de 8h à 12h et de 14h à 17h
Site internet : www.dampierrellesbois.fr

Elagage de sécurité



Le tracteur communal équipé d'une pince pour évacuer rapidement les branchages.

Il y a quelque temps, l'entreprise Acco-Forêt est intervenue sur le village avec un engin un peu spécial doté d'un grand bras équipé, à son extrémité, de scies circulaires. Objectif de la manœuvre : élaguer les arbres menaçant de casser sur différents accotements routiers.

A signaler que la commune s'est dotée d'une pince adaptable sur les tracteurs municipaux et permettant l'évacuation rapide de grandes quantités de branches. Ainsi, les employés municipaux et une partie des Conseillers municipaux membres de la Commission Forêt sont venus donner un coup de main à l'entreprise.



Un dispositif spécial pour l'élagage.

Société de pêche: nettoyage et nouveauté

Les pêcheurs de la société de Badevel/Dampierre se sont retrouvés le 15 mars dernier à 6h36 au bord de la Feschotte pour l'ouverture de la pêche. Nous y reviendrons dans le bulletin du mois prochain.

En attendant, rappelons que 24 membres (sur la trentaine que compte l'association) avaient participé à l'assemblée générale qui s'est déroulée dans une ambiance conviviale. Le rapport moral présenté a fait état d'une société en bonne santé... sans aucun doute grâce à la qualité gustative des quelque 500 kilos de truites pêchées au cours de l'année 2014 ! Le rapport financier est également positif, les trois manifestations de l'année écoulée ayant été un succès : elles seront reconduites en 2015 avec la Journée Truite à Badevel (le 25 mai), la Brocante à Badevel (le 5 juillet) et le repas friture à Dampierre (le 18 octobre).

Nettoyage...

Une semaine avant l'ouverture de la pêche, c'était le 8 mars dernier, tous les pêcheurs se sont réunis pour préparer les abords de la Feschotte et effectuer le nettoyage du ruisseau.

Cette matinée de labeur a été suivie d'un petit casse-croûte et du verre de l'amitié, l'occasion d'entamer des discussions animées sur les méthodes et les appâts à utiliser le dimanche suivant...



Le grand nettoyage du 8 mars avant l'ouverture de la pêche.

... et une nouveauté à Boron

Une association en plein essor se doit d'étendre le champ de ses activités, c'est un sujet qui avait été évoqué lors de l'assemblée générale.

La société de pêche a donc loué (bail de six ans) à la commune de Boron un étang appelé «le neuf étang», d'une superficie de 1,8 ha. Cet étang vient d'être rénové et se situe à 12 km de Dampierre-les-Bois et de Badevel. Très facile d'accès, il offre également un chalet bien pratique pour s'abriter en cas de besoin. Cet étang va être empoissonné et 500 kilos de carpes, tanches, truites, perches et autres vont se côtoyer pour la grande joie des pêcheurs et des accompagnants qui pourront profiter de la forêt et

d'un parc animalier proche.

Tout sera prêt pour l'ouverture prévue le 1^{er} avril... et ce n'est pas un poisson d'avril ! Vingt sociétaires de la société ont d'ores et déjà souscrit une adhésion pour cet étang mais, vu la superficie de l'étang, une quinzaine de pêcheurs peuvent venir grossir les rangs. La cotisation pour les personnes extérieures a été fixée à 50 € pour l'année, les cartes sont à retirer auprès du trésorier Francis Pihet. Quant aux cartes journalières, d'un coût de 7 €, elles sont disponibles auprès des pêcheurs.

Un règlement de l'étang sera remis à tous les pêcheurs et, pour cette première année, l'étang sera ouvert tous les jours.

Carnaval dans les écoles



Carnaval à l'école primaire...

Et si on allait à l'école déguisés ?... Les petits écoliers dampierrois ont pu le faire le jour de Mardi-gras.

Que ce soit à l'école maternelle ou à l'école primaire, cette fête annuelle a créé une joyeuse ambiance à quelques jours des vacances. Des costumes colorés, souvent réalisés par les doigts de fées des mamans, des exclamations et des rires, l'après-midi a été festive, d'autant que les enseignants, eux aussi, avaient revêtu une tenue assez inhabituelle.

En guise d'apothéose, les enfants ont enfin pu déguster quelques beignets confectionnés par des mamans décidément aussi bonnes cuisinières que bonnes couturières !



... et pour les petits de l'école maternelle.

Aquariums lumineux



Une veilleuse artisanale... et unique !

Dans le cadre des ateliers mis en place pour les rythmes scolaires, Gisèle Thiery a animé pendant six semaines, depuis le début du mois de janvier, un atelier de fabrication d'aquariums lumineux. Six enfants y ont participé. A partir d'une simple boîte de chaussure et avec des ciseaux, du carton, du papier, un peu de peinture... et beaucoup de créativité, ils ont désormais sur leur table de nuit une veilleuse qui les accompagne dans leur sommeil. Sans danger puisque le tout est éclairé avec une lampe alimentée par des piles...

Atout Chœur!



Les élèves sous la direction de Charline.

Parmi les quelque 30 chœurs d'enfants fonctionnant au sein de l'agglomération, celui de Dampierre compte une vingtaine de chanteurs en herbe qui se réunissent chaque vendredi après-midi à l'école primaire sous la direction de Charline Cohn-Galmiche. Récemment, la séance hebdomadaire s'est conclue par un mini-concert à l'attention des parents et des élus. L'occasion de mesurer les progrès effectués par les enfants...

A NOTER

Inscriptions pour la Brocante

La 21^{ème} édition de la traditionnelle Brocante aura lieu le 1^{er} mai prochain. Tous les renseignements pratiques peuvent être obtenus auprès de Daniel Lehmann au 03.81.96.10.76. Les personnes inscrites l'an dernier vont recevoir un courrier. Les autres peuvent s'inscrire auprès de M. Pihet au 03.81.93.01.54.

A signaler que le bulletin d'inscription peut également être téléchargé sur le site internet de la commune (www.dampierrelesbois.fr).

Pas de renseignement ou d'inscription en Mairie !

Café littéraire

Le prochain Café littéraire aura lieu le mardi 31 mars à 18h à la Bibliothèque. Janine Pham évoquera le livre «Voyageur malgré lui» de Minh Tran Huy.

Thé dansant

Le Club Loisirs organise un thé dansant le dimanche 12 avril à partir de 14h à la Salle des Fêtes. L'animation musicale sera assurée par l'accordéoniste Yannick Tisserand. Buvette et gâteaux assurés, prix d'entrée : 8 €. Réservations auprès de Gisèle Thiery au 03.81.96.14.27 ou 07.81.04.78.27 ou Monique Brequigny au 03.81.96.15.55.

Déchetterie mobile : horaires d'été

Nous vous signalons qu'à compter du 30 mars (et jusqu'au 24 octobre), la déchetterie mobile adoptera ses horaires d'été, en l'occurrence de 15h à 18h (rue de la Combe). Prochains passages à Dampierre : les jeudi 2 et mercredi 15 avril, les jeudi 7 et mercredi 20 mai, les jeudi 4 et mercredi 17 juin, les jeudi 2 et mercredi 15 juillet, les jeudi 6 et mercredi 19 août, les jeudi 3 et mercredi 16 septembre, le jeudi 1^{er} octobre.

LES RENDEZ-VOUS

31 mars :
Café littéraire (18h, Bibliothèque).

11 avril :
Nettoyage de printemps (Rendez-vous à 8h30, Ateliers municipaux).

12 avril :
Thé dansant (14h, Salle des Fêtes).

18 avril :
Concert de Crossroad (20h, Temple).

LA VIE DU VILLAGE

Entraide et générosité



Le groupe des bénévoles de l'Opération Entraide.

Environ trente personnes, dont trois ados, ont participé à l'Opération Entraide organisée le 14 février. Au terme de leur passage dans les foyers dampierrois, les bénévoles avaient recueilli une importante quantité de denrées alimentaires (en nette augmentation), mais également des vêtements ainsi qu'une somme de 2.316,52 €, équivalente à l'édition précédente. Merci à tous les généreux donateurs ainsi qu'aux personnes qui se sont chargées de la collecte.

Bientôt 16 ans : pensez au recensement

Les jeunes, garçons et filles, atteignant l'âge de 16 ans, doivent se faire recenser afin d'être enregistrés en vue de leur convocation à la Journée Défense et Citoyenneté. L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique. Pour vous faire recenser, il vous suffit de vous rendre à la Mairie de votre domicile, muni d'une pièce d'identité et du livret de famille.

Renseignements et contacts :

Centre du Service National de Besançon - Tél. : 03.81.87.18.81

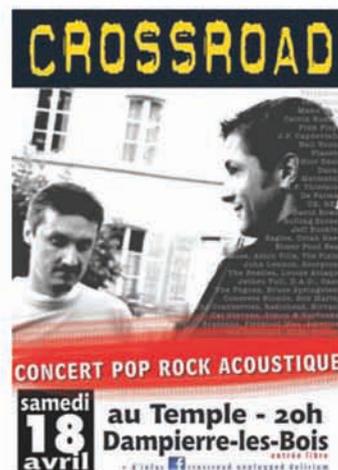
www.defense.gouv.fr/jdc

Crossroad au Temple le 18 avril

Les musiciens du groupe Crossroad seront de retour à Dampierre le samedi 18 avril prochain pour un concert pop-rock acoustique au Temple (20h, entrée gratuite).

En attendant, nous vous proposons de visionner le lien ci-dessous : le lieu où ce clip a été en partie tourné par Philippe Monnier, le chanteur de Crossroad, est assez inattendu...

<http://youtu.be/ygzfsrPCEDc?list=UUcUYGBdosU-oES7-8bAilXA>



Inscriptions à l'école maternelle

Pour les enfants nés en 2012 (et éventuellement les enfants nés en 2011), les inscriptions se feront le lundi 13 et le mardi 14 avril entre 15h45 et 16h45 (ou sur rendez-vous au 03.81.93.05.28).

Merci d'apporter : le certificat d'inscription délivré par la Mairie, les photocopies des pages du livret de famille concernant l'enfant et ses parents, les photocopies des pages vaccinations (à jour) du carnet de santé de l'enfant, un certificat médical attestant que l'enfant est apte à la vie en collectivité.

Vous aurez la possibilité de visiter l'école avec votre enfant et de rencontrer l'équipe éducative.